

Rapport mensuel rejets atmosphériques de janvier 2026

Marie-Claire CHATAIN

ProMed

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

Table des matières

1. Contexte et références.....	4
2. Résultats des émissions atmosphériques.....	4
3. Identification des causes	4
4. Actions correctives mises en œuvre	5
5. Dépassement de CO.....	5
6. Actions correctives – CO	6
7. Évaluation de l'efficacité des actions.....	6
Conclusion	6

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

Rapport mensuel des rejets atmosphériques – Janvier 2026

Abréviations

DASRI : Déchets d'activité de soin à risque infectieux

BSH : Bidons souillés aux hydrocarbures

SH : Souillés hydrocarbures

SC : souillé chimiques

MNU : Médicaments non utilisés

PC : Produits chimiques

SA : Souillé acides

BSC : bidons souillés chimiques

COT : composés organiques totaux

HAP : Hydrocarbure aromatique polycyclique

STEP : Station d'épuration des eaux usées

HCL : acide chloridrique

SO2 : Dioxyde de soufre

CO : monoxyde de carbone

O2 : dioxygène

Nox : oxydes d'azotes

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

Rapport mensuel de décembre– Suivi en continu

Période : Janvier 2026

Teneur à 11% de O2 sur gaz sec																		
Mesures	Poussieres			COT			HCL			SO2			Nox			CO		
	VLE J 10 mg/Nm3		Flex J kg/j	VLE J 10 mg/Nm3		Flex J kg/j	VLE J 10 mg/Nm3		Flex J kg/j	VLE J 50 mg/Nm3		Flex J kg/j	VLE J 200 mg/Nm3		Flex J kg/j	VLE J 50 mg/Nm3		Flex J kg/j
	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux	moy	état	flux
1	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
2	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
3	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
4	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
5	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
6	2,11		0,07	1,85		0,06	1,21		0,04	35,28		1,24	114,65		4,05	25,58		1,62
7	3,01		0,18	1,16		0,07	0,86		0,05	27,44		1,60	83,45		4,85	6,74		0,54
8	1,47		0,08	1,40		0,08	0,57		0,03	17,64		1,00	77,12		4,38	7,62		0,43
9	1,13		0,01	0,97		0,01	0,25		0,00	11,68		0,09	62,83		0,49	8,74		0,07
10	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
11	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
12	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
13	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
14	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
15	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
16	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
17	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
18	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
19	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
20	4,16		0,17	0,98		0,04	0,10		0,00	11,26		0,45	86,01		3,44	11,64		0,47
21	3,09		0,17	1,42		0,08	0,53		0,03	19,01		1,04	86,40		4,71	5,56		0,30
22	2,41		0,13	1,44		0,08	1,56		0,08	26,30		1,40	90,17		4,81	5,28		0,28
23	1,82		0,04	2,09		0,04	1,23		0,03	16,67		0,36	91,10		1,96	10,62		0,23
24	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
25	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
26	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00
27	2,54		0,07	1,32		0,03	0,07		0,00	10,73		0,28	74,49		1,91	10,47		0,48
28	1,70		0,09	1,44		0,08	0,44		0,02	21,10		1,57	91,90		4,86	8,39		0,44
29	1,72		0,09	1,34		0,07	0,60		0,03	22,94		1,22	103,64		5,53	5,30		0,28
30	1,66		0,04	0,83		0,02	0,31		0,01	11,64		0,27	102,19		2,40	6,21		0,15
31	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00	0,00	AVV	0,00

Figure 1 : Tableau des VLE journalière de janvier 2026

MOYENNES MENSUELS																		
Mesures	Poussieres			COT			HCL			SO2			Nox			CO		
	mg/Nm3	kg/mois		mg/Nm3	kg/mois		mg/Nm3	kg/mois		mg/Nm3	kg/mois		mg/Nm3	kg/mois		mg/Nm3	kg/mois	
janv. 2026	2,34	YMMV	1,13	1,36	YMMV	0,66	0,69	YMMV	0,33	21,73	YMMV	10,53	89,92	YMMV	43,40	10,70	YMMV	5,28

Figure 2 : Tableau des moyennes VLE journalière de janvier 2026

Référence											Débit		Marche	Arrêt
CO2		H2O		O2		Temp		Pression		11% O2 sec	four	Urgence		
% sec		% vol		% sec		°C		HPA						
moy	état	moy	état	moy	moy	moy	état	moy	état	moy	état	hh:mm:ss	hh:mm:ss	
5,32	YMMV	9,71	YMMV	11,33	YMMV	12,23	YMMV	1014,00	YMMV	2304,48	YMMV	008 d 17:3	000 d 00:00	

Figure 3 : Tableau des moyennes journalière des paramètres de référence de janvier 2026

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

1. Contexte et références

Le présent rapport a pour objectif de présenter l'analyse des rejets atmosphériques du four pour le mois de janvier 2026, ainsi que les éventuels dépassements réglementaires constatés, leurs causes et les actions correctives mises en œuvre.

Ce document s'inscrit dans le cadre du suivi réglementaire des émissions atmosphériques et s'appuie sur les données issues du système de mesure en continu. Il fait également référence au rapport interne HSE-RA-00034 relatif au rejets atmosphérique de décembre et à l'intervention sur le brûleur de post-combustion réalisée le 30/12/2025.

Aucune indisponibilité des équipements de traitement ou de mesure n'a été enregistrée sur la période.

Le temps de fonctionnement cumulé de janvier est de 8 jours et 17h pour 55T incinérées.

2. Résultats des émissions atmosphériques

Les résultats du mois de janvier 2026 montrent une maîtrise globale des émissions atmosphériques. Les valeurs moyennes mensuelles restent conformes aux exigences réglementaires.

Le cumul total des dépassements enregistrés sur le mois est de **3h30**, réparti entre le SO₂ et le CO. Ces dépassements restent ponctuels et très inférieurs aux niveaux observés les mois précédents.

• 2.1 Dépassements des VLE journalières

Aucun dépassement de VLE journalière n'a été constaté sur le mois de janvier 2026.

Un dépassement ponctuel en SO₂ représente un cumul de 1 heure.

Les dépassements en CO totalisent 2h30 réparties sur trois journées distinctes.

Ces dépassements concernent uniquement des dépassements horaires cumulés et n'ont entraîné aucune non-conformité journalière.

3. Identification des causes

L'analyse des données d'exploitation et des déchets introduits dans le four a permis d'identifier les causes suivantes :

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

- Le dépassement de SO₂ est lié à l'incinération de déchets souillés à l'acide sulfurique.
- Les dépassements de CO sont en lien avec une dégradation de la qualité de combustion cela arrive surtout lors des phases de démarrage et d'extinction du four.

La corrélation entre les épisodes de dépassement et les conditions d'exploitation a été confirmée par l'analyse chronologique des événements.

4. Actions correctives mises en œuvre

Suite à l'événement SO₂, des mesures immédiates ont été appliquées :

- réduction du chargement des poubelles,
- augmentation de l'apport en chaux,
- espacement des introductions de déchets,
- arrêt immédiat de l'injection de déchets dès observation d'une dérive SO₂.

Ces consignes opérationnelles ont permis un retour rapide à une situation maîtrisée.

5. Dépassement de CO

5.1 Constat des dépassements CO

Le mois de janvier présente un cumul de 2h30 de dépassement de VLE en CO réparti sur trois journées. Ce niveau est très nettement inférieur à celui du mois de décembre 2025 (24h30) et traduit une amélioration significative des performances de combustion.

5.2 Investigations et causes identifiées

Les investigations ont mis en évidence un dysfonctionnement du brûleur de post-combustion avant la fin décembre 2025. Ce défaut impactait la qualité d'oxydation des gaz, favorisant l'apparition de pics de CO.

L'intervention technique du 30/12/2025 a permis de réparer le brûleur et de rétablir des conditions de combustion optimales (réf. rapport HSE-RA-00034).

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

6. Actions correctives – CO

Les actions suivantes ont été réalisées :

- réparation du brûleur de post-combustion,
- vérification du bon fonctionnement des systèmes de combustion,
- suivi renforcé des paramètres de combustion après intervention,
- sensibilisation des équipes à la surveillance des dérives CO.

7. Évaluation de l'efficacité des actions

Les résultats du mois de janvier confirment l'efficacité des actions engagées :

- absence de dépassement de VLE journalière,
- baisse très significative du temps de dépassement CO,
- stabilisation des paramètres de combustion,
- maîtrise rapide de l'épisode SO₂,
- disponibilité complète des équipements sur la période.

Les indicateurs démontrent une amélioration durable par rapport aux mois précédents.

Conclusion

Le mois de janvier 2026 se caractérise par une maîtrise satisfaisante des rejets atmosphériques. Les dépassements observés restent limités, expliqués et traités rapidement, sans impact sur la conformité journalière réglementaire.

La réparation du brûleur de post-combustion a eu un impact direct et mesurable sur la réduction des émissions de CO. L'événement SO₂ a été identifié et corrigé immédiatement grâce à des ajustements opérationnels adaptés.

L'absence d'indisponibilité des équipements et l'absence de dépassement de VLE journalière confirment la robustesse du fonctionnement du procédé.

	HSE-RA-00035	06/02/2026
	TITRE :	Rapport mensuel janvier 2026
	REDACTEUR APPROBATEUR	CHATAIN Marie-Claire : Responsable QHSE IMIRIZALDU Nans : Directeur général

Four n°1

Date : janv..2026

Date d'impress 01.02.2026

LIGNE 1

Compteur de dépassement et maintenance

		Poussieres	COT	HCL	SO2	Nox	CO
Compteur : moyennes en dépassements VLE 30 minutes (h)	Cumul mensuel	00:00	00:00	00:00	01:00	00:00	02:30
	Cumul annuel	00:00	00:00	00:00	01:00	00:00	02:30
Compteur : nombre de jour en dépassements VLE jour (j)	Cumul mensuel	0	0	0	0	0	0
	Cumul annuel	0	0	0	0	0	0
Compteur : moyennes en défaut ou maintenance 30 minutes (h)	Cumul mensuel	-	-	-	-	-	-
	Cumul annuel	-	-	-	-	-	-
Compteur : nombre de jour invalide (en défaut ou maintenance >2h30 par	Cumul mensuel	0	0	0	0	0	0
	Cumul annuel	0	0	0	0	0	0

Nombre de non respect des flux jour

		Poussieres	COT	HCL	SO2	Nox	CO
	Cumul mensuel	0	0	0	0	0	0
	Cumul annuel	0	0	0	0	0	0

Figure 4 : compteur de dépassement annuel 2026

Compteur Global d'indisponibilité			
Compteur analyseur: moyennes en défaut ou maintenance (>10h consécutives)	Cumul mensuel	Multi Gaz	Poussiere
		0	0
Compteur Analyseur : moyennes en défaut ou maintenance (Compteur 60h) (h)	Cumul mensuel	0	0
	Cumul annuel	00:00	00:00
	Cumul mensuel	00:00	00:00
	Cumul annuel	00:00	00:00
Compteur Global de dépassement			
LIGNE 1			
Compteur : moyennes en dépassements VLE 30 minutes global (Compteur 60h) (h)	Cumul mensuel	03:30	
	Cumul annuel	03:30	
Nombre de non respect du Compteur 4h dépassement consécutif	Cumul mensuel	0	
	Cumul annuel	0	

Figure 5 : Compteur globaux d'indisponibilité et de dépassement 2026